

A la villa des orties

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ple vaudois. Elles atténueront en quelque mesure le gros mécompte que lui a causé le vignoble, à la suite des gelées du joli mois de mai des poètes.

Que nous réserve l'an qui vient? S'il nous donne le nécessaire, à tous, et nous maintient en santé et en belle humeur, que pourrions-nous lui demander de plus?

V. F.

DE BOUNAN

Vaitcê nâo ceint nâo que s'einfate
Dein la percliousa dâi niolan;
Lo bounan vint ein granta couâte:
Lo bounan, l'è adî atant.

Lâi a bin dâi dzein que s'atteindant
A dau bounheu po sti an;
Se tot vint pas quemet preteindant
Tant pou que sâi: adî atant.

Vo côzo dan, tota la troupa,
De pouâi medzî gaillâ dau pan,
Pan moû, qu'on dit, ie vout bin soupa:
Dau pan moû, l'è adî atant.

Voudri bin que lè damuzalle
A maryâ trôvant, sti an,
Omâte on bordon, sein dévalle:
On bordon, l'è adî atant;

Et pu que très tote lè fenne
Lou revigne on petit enfant;
— Quemet desâi mon onclio Tiène;
On bouibo, l'è adî atant;

Que vigne dein nourrê campagne
Bin dâi truffe; po lè gormand
Et po ti chiau dâi z'Allemagne,
Dâi truffe, l'è adî atant;

Que lè dzein que fant lè veneindze
Fassant, cliiau pouro vegnolan,
On tsè l'ovrà, dzor et demeindze;
On bon tsè, l'è adî atant;

Que po très ti lè quartettâre,
Lè chenapan et lè soulan,
L'iguie, sti an, sâi tot lau bâre:
De l'iguie, l'è adî atant;

Que lè z'avocat et lè mâdzo
Mo fâi, ne trovoyant pas tant,
— Crâide-vo pas, — pas tant d'ovràdzo;
Por no, sarâi adî atant;

Et que ti lè gaillâ d'attaque
Que liérant lo Conteû sti an
L'aussant dzouïo dein lau baraque;
Dau dzouïo, l'è adî atant.

MARC A LOUIS.

Affaire de sous. — Mme B... est d'une corpulence fantastique.

— Je veux savoir mon poids exact, disait-elle, hier, et je vais me peser à une balance automatique.

— Ça vous avancera bien!... ces balances ne vont que jusqu'à cent vingt-cinq.

Mais Mme B..., après avoir réfléchi:

— Eh bien! je mettrai quatre sous au lieu de deux!

LA PAIX DU POTAGER

DÉCIDÉMENT, ça ne va pas chez les époux... c'est la guerre à perpétuité.

Le mari, las de cet état de choses — bien qu'il en fût aussi coupable que son honorable moitié — décide de quitter le logis et s'en va quérir deux amis pour l'aider à déménager les meubles qui lui appartiennent, entre autres le fourneau-potager.

C'est à la pinte, bien entendu, qu'il finit par trouver les deux aides en question.

— En règle, disent ceux-ci, on va te donner un coup de main; les amis sont des amis, que diable! Mais, en attendant, asseye-te-vo toujours un moment là. Y faut se donner des forces, avec! Sophie, apporte-vo enco un demi.

On trinque

— Alo, ça ne va donc pas, chez toi; quoi ça grince? Oh! je connais bien la Marienne, c'est une pointue; elle pique par tous les bouts, comme un n'hérissin.

— C'est intenable, je vous dis; j'aimerais mieux être en enfai!

— Oué, oué, sans doute, mais enfin, est-ce une raison pou se mettre comme ça à la porte de chez soi. As-tu bien réfléchi? Y semble pourtant que tu devrais y être habitué, à cette vie.

— Non, non! je vous dis, y a plus mèche!

Et, excité par ses amis et par le vin, le pauvre homme se met à raconter tout au long ses misères!

Plus de deux heures après, quand nos trois compagnons s'en vont pour chercher le fourneau-potager, celui-ci était rouge comme braise. Impossible de le saisir. C'en est encore une de la Marienne.

Furieux et penaud, le mari s'en retourne à la pinte, suivi de ses deux amis, qui rient sous cape.

Quand il revint un peu plus tard à la maison, sur le conseil de ses compagnons, le couvert était mis sur une nappe bien blanche et un bon petit souper, au fumet séducteur, réconcilia pour un temps les époux en discorde. E.

La note juste. — L... entre hier chez X..., un homme d'affaires peu scrupuleux, au moment où celui-ci commence une lettre:

— Comment, vous écrivez à ce gredin: « Très honoré monsieur »?

— Comment voulez-vous que je dise?

— Ecrivez tout simplement: « Mon cher confrère ».

A LA VILLA DES ORTIES

SAVEZ-VOUS où est la « Villa des Orties »? Gage que non. Oh! ne rougissez pas; il est permis d'ignorer ça.

Eh bien, la « Villa des Orties » est la demeure de Jean-Louis Guntz — le père Guintz; vous le connaissez, alors? — ancien « exécuteur » des pores et bûcheron, à Lausanne. Il est maintenant pêcheur aux Pierrettes, près Saint-Sulpice. C'est là qu'un de nos confrères, M. A. Huguénin, rédacteur de la *Feuille d'avis de Renens*, est allé à plusieurs reprises le trouver et l'interviewer. L'amusant récit de ces interviews a paru tout d'abord en plusieurs articles dans ce journal. Le succès en fut très grand. Ces articles viennent de paraître en une brochure, à laquelle nous nous permettons d'emprunter l'extrait suivant, qui donnera, sans doute, à nos lecteurs, l'envie d'en savoir plus encore sur le facétieux « philosophe » des Pierrettes.

*

Le chemin est charmant de la gare de Renens jusque chez le Père Guintz. On passe d'abord dans le joli village de Chavannes, on longe le cimetière et l'on s'engage dans un sentier délicieux, au milieu de vergers superbes et de cerisiers chargés de fruits appétissants. Nous passons sur un pont de pierres, sous lequel coule la *Sorge* et, immédiatement après, nous tirons à gauche et nous nous engageons à travers prés, où les fenaisons battent leur plein. Arrivés sur la hauteur, un horizon merveilleux s'offre à notre vue. A une centaine de pas, en contre-bas, dans un renforcement de terrain, à l'abri de la bise, presque imperceptible encore, la demeure du Père Guintz.

— Es-tu là, Jean-Louis? crie notre ami Marius.

Une voix caverneuse répond de l'intérieur:

— Oui, je vous attends. Prenez garde au piano en entrant!...

Un seul d'entre nous peut se glisser dans la cabane. Un lit occupe la moitié de la surface. Près du lit, un tronc supportant le dessous d'une lampe fumeuse, sans verre; devant la porte, quelques centimètres d'espace libre pour laisser passer une personne; à droite un fourneau de fonte dont le tuyau laisse échapper la fumée à l'intérieur du logis; au fond, entassés, les ustensiles les plus divers: une scie, des bretelles, des instruments de pêche, une demi-tête de veau, un pot ébréché, du pain, de vieux habits, de la vaisselle, etc., etc., etc. A terre, des débris... Sur le lit de bois, où les draps, couvertures, édredon et oreillers sont absents, est assis le père Guintz, au milieu de la paille et d'un amas de vêtements. La masure est entièrement construite en planches. Or, à l'intérieur, la fumée a totalement noirci les parois et le plafond, on dirait que l'incendie y a passé.

Il faudrait la plume d'un Jules Verne ou d'un Emile Richebourg pour essayer de décrire cette physionomie si caractéristique du vieux pêcheur...

— Comment appelez-vous votre maisonnette, père Guintz?

— Villa des Orties, Avenue des Miracles, Boulevard Baraque!... Vous m'excuserez si c'est un peu en désordre. Je ne sais pas comment ça se fait. Je balaie pourtant tous les matins... Quel dommage que le temps ne soit pas plus beau! On ne va pas pouvoir aller à la pêche. J'ai pourtant tout préparé.

— Ça ne fait rien; ce sera pour une autre fois. Mais ça ne nous empêchera pas de boire une goutte, nous ne voulons pas remporter ce liquide. Avez-vous un verre?

Et les yeux du père Guintz s'illuminent. Il trouve un verre fin, mais sale, amputé de son pied, qu'il plonge dans une marmite, qu'il essuie d'abord avec un chiffon, puis avec... son mouchoir de poche! Nous sortons de notre filet un petit verre de cave et nous trinquons.

La maison est tout entourée d'orties: de là son nom. Devant la porte, dont une planche s'ouvre pour laisser entrer un peu d'air, se trouve une table brute: planche placée sur quatre pieux fixés en terre. Pas de fenêtre ouvrable, seulement deux vitres fixes et troubles, pouvant mesurer trente centimètres carrés. L'intérieur du logis a une surface de quatre mètres carrés au maximum. Sous le toit est suspendue une marmite. A droite de l'entrée, derrière une serpillière: de la ferraille et de la poterie. A gauche, à l'extérieur, cinq ou six planches mal assujetties conduisent à une petite porte placée sous le toit. Nous demandons ce que c'est.

— En été, quand ils ont trop de monde à Beau-Rivage, ils m'envoient un ou deux étrangers que je loge là-haut! Ils ont du reste voulu me faire des misères parce que je leur faisais concurrence!

Décidément, il y a trop de fumée à l'intérieur. Nous ne respirons qu'avec peine, et nous l'engageons à venir jaser dehors. Et la longue silhouette de Jean-Louis se dresse. Tirant péniblement ses jambes maigres, il nous accompagne sous un cerisier où nous nous installons: nous, assis sur l'herbette; lui, couché tout de son long sur le ventre!

— Vous n'avez pas toujours été pêcheur, lui demandai-je.

— Non, me répond Jean-Louis. Je suis né à Lausanne, mais j'ai été élevé à la Tour-de-Peilz où j'ai appris le métier de charcutier avec mon grand-père, mes parents étant morts alors que j'étais encore tout petit. Quand je devins jeune homme, je n'étais pas assez joli garçon pour ouvrir un magasin de modes à la rue de Bourg. Je me fis « fendeur de bois » en été et « abatteur de porcs » en hiver. Mais c'est un métier rudement pénible. On a toujours les jambes dans l'eau froide depuis la ceinture, et le reste du corps en sueur. C'est ainsi que j'ai attrapé ces sales rhumatismes qui me font bougrement souffrir aujourd'hui. On ne sait plus nettoyer les cochons maintenant! Les charcutiers engagés de ces jeunes volontaires allemands qui veulent faire deux choses à la fois: apprendre le métier et en même temps la langue française! Ils ne peuvent pas y arriver! Pas un ne savait « figner un caïon aux petits oignons » comme moi! Il y avait *dix-neuf* femmes entre Lausanne, Pully et Ouchy qui venaient faire boucherie avec moi. A quatre heures du matin, j'allais les réveiller en « tapant à leur contrevent ». En ce temps-là, on les appelait toutes « grand'mère » ou « tante ». J'ai été nombre d'années à la charcuterie Mojonner, au-

dessus de la Cheneau-de-Bourg, qui avait une vieille réputation et servait toutes les bonnes pratiques de la ville. J'ai aussi tué les porcs pour Beau-Rivage, l'hôtel Gibbon et l'Hôpital cantonal. J'en ai même tué à la place où il y a ce beau château à Ouchy.

J'habite ici depuis quatorze ans. C'est M. Singer qui est mon propriétaire. Il a acheté la maison de M. Regamey, voiturier, à Lausanne. Nous vivons bien d'accord. Je vais tous les jours à la pêche.

— A votre santé, père Guintz! Dites-moi, Jean-Louis, est-ce un métier lucratif que d'abattre des porcs?

— A votre santé, jeune homme. Vous me demandiez pour les porcs. J'avais un franc pour chaque cochon que j'abattais et que je saignais. Quand on est habile, on se fait encore de bonnes journées. N'est-il pas arrivé une fois qu'un gaillard a voulu gâter les prix! Il en tuait deux pour un franc cinquante. On me l'a fait remarquer et on ne voulait pas me payer davantage. Je me suis redressé en leur disant: Tuer un porc pour septante-cinq centimes, j'aime autant aller tenir un magasin de modes au-dessus de la Tour de Gourze!

— Vous savez que M. le syndic de Chavannes attend toujours la truite que vous lui avez promise il y a deux ans!

— Je ne l'oublie pas! J'en connais une mais elle est encore trop petite. Je vais lui porter à manger tous les matins! Quand elle sera assez grosse, il peut compter que je la lui porterai.

— Ne craignez-vous pas le feu, Jean-Louis, avec votre fourneau? Et puis, ça ne doit pas être bien agréable, ce plafond enfumé!

— Oh! quand je sors, j'éteins le feu en jetant de l'eau dessus. J'avais dit à Marchina de venir blanchir mon plafond. Le bougre ne s'est-il pas trompé de bidon! Il a trempé son pinceau dans celui qui avait du noir.

— On m'assure que vous savez de bonnes blagues. Est-ce vrai?

— C'est un don. Ça me vient tout seul. Je fais même rire des croque-morts!

Les bouteilles sont vides.

— Au revoir, père Guintz, nous reviendrons bientôt pour aller à la pêche.

— Au revoir, jeune homme, vous pourrez dire que vous avez trinqué avec un philosophe!...

LE BON CANDIDAT

MARC à notre syndic briguaît l'honneur insigne
D'être un jour député.
Il en était bien digne,
En vérité.

Il allait répétant aux gens de son village:

« Voyez-vous, électeurs,
Je n'aime guère ces messieurs à beau langage,
Ces candidats blagueurs,
Lesquels, avant d'être à Lausanne,
Promettent tout pour l'avenir,
Et vous, comme autrefois sœur Anne,
Ne voyez rien venir!

Moi, je ne promets rien, à ma candidature,
Mais, si vous me nommez, si vous faites cela,
Mes chers amis, je vous le jure,
Je tiendrai tout... et au-delà!!

E. C. THOU.

LE PASSÉ JOLI

C'ÉTAIT, à Panex sur Olon, une coutume plusieurs fois séculaire — existe-t-elle encore? — que la jeunesse, en fêtant le Nouvel-An, célébrait la cérémonie de « poser la Maisonnelle ».

La Maisonnelle est une petite construction, imitant une chapelle, que les jeunes filles parent de rubans et de fleurs artificielles (brillants) sous lesquels elle disparaît et que le matin du Jour-de-l'An, la jeunesse par couples, processionnellement et au son de la musique, va poser sur le goulot de la fontaine du Haut, et qu'elle reprend le soir avec le même cérémonial.

L'origine de cette cérémonie se perd dans la nuit des temps. La tradition dit qu'elle a été instituée en l'honneur de la belle source qui alimente le village, et la superstition ajoutait que si on la supprimait la source cesserait de sourdre.

*

A Chevroux, raconte Mme Gailloud dans les *Archives suisses des traditions populaires*, le soir de Sylvestre, les jeunes gens se réunissent à l'auberge.

Au premier coup de minuit, ils sortent et vont s'aligner devant la maison la plus voisine. Là, ils chantent la vieille mélodie ci-dessous. Dans la nuit, les voix résonnent étrangement, tandis que les talons frappent le sol gelé. Quand la troisième strophe est terminée, une fenêtre s'ouvre et les gens de la maison jettent une pièce blanche aux chanteurs nocturnes. Alors, ceux-ci entonnent la quatrième strophe, appelée *le Remerciement*. Puis, ils continuent, de maison en maison, à exécuter leur sérénade. Chaque fois, la fenêtre s'ouvre pour laisser passer la pièce blanche, et chaque fois, on entend, après le tintement de l'argent tombant dans le sac, le vers de fantaisie si joli dans sa naïveté:

« Nous prions Dieu pour Madame, » etc.

Vers les trois heures du matin la tournée est finie. Tout le village a été bien et dûment averti que la vieille année est morte. Les chanteurs, transis et affamés, vont casser une croûte à l'auberge avant de regagner leurs pénates.

Cette coutume a existé de tous temps. Les vieux m'ont dit que leurs ancêtres la pratiquaient déjà. Personne ne se rappelle avoir entendu la chanson en patois; c'était toujours du français. Evidemment, il s'agit là d'une habitude séculaire. Cette Franche-Comté, dont il est question là, ne serait-elle pas un reste du passage de Charles le Téméraire sur les bords du lac de Neuchâtel? La musique affecte le rythme et la mélodie des carillons de clochers.



I Au pre-mier de cet an-née,
Chers chrétiens nous al-lons en-trer Quit-tant nos
pé-chés si é-nor-mes Vi-vons mieux que
du pas-sé. Quit-tant nos pé-chés si é-nor-
mes, Vi-vons mieux que du pas-sé!

III. De vos biens n'en soyez chiches
Si quelque argent vous nous donnez,
Vous en serez d'autant plus riches, } bis
Nous prions pour votr' santé.

La 2^e et la 4^e strophes ont une petite variante.

II. Nous avons vu nos voisinages,
Qui ont été ravagés.
Par l'Allemagne (l'Alsace) et la Lorraine } bis
Et par la Franche-Comté!

IV. Nous prions Dieu pour madame,
Et pour tous ces chers enfants,
Que Dieu leur en fasse la grâce } bis
D'en avoir le cœur content!

BON A LIRE ET A DIRE

UN de nos fidèles lecteurs veut bien nous adresser l'amusante boutade que voici, déjà connue, mais dont plusieurs de nos abonnés se sont heureux de posséder le texte. Elle rappelle, d'ailleurs, le non moins amusant récit patois de C.-C. Dénéréaz, sur le même sujet, et qui après avoir fait beaucoup rire les lecteurs du *Conteur*, réjouit aussi ceux des *Causeries du Conteur vaudois* (3^e série). Il était intitulé: « Dou Bernois à Paris ».

*

Visite de la Délégation de Berne à Napoléon I^{er} lors de la naissance du roi de Rome.

Lors de la naissance du fils de Napoléon, toutes les grandes puissances ont envoyé quelqu'un pour féliciter le père. La Ville et la République de Berne a aussi dû envoyer une députation et elle nous a délégués de Junker von ..., de Junker von ... et puis moi!

On a longtemps discuté sur les moyens de locomotion. Wenn mer at e Kutsche nâh, Wenn mer e châse nâh. Bah i denke mer nâhmet e Kutsche.

Enfin on est parti, on a bien ri en route, in ha die länge Zit gschlafen.

Quand on est arrivé à Paris, j'ai tout de suite demandé où étaient les Tuileries. Tout le monde a pu nous le dire. Belle Maison ces Tuileries. On a sonné au bas. Qui est-ce qui a sonné? Wer hät glütet? Ist der Kaiser di heim? Est-ce que l'empereur est à la maison? Oui, montez seulement.

Quand on est entré dans la chambre, j'ai pris la parole et j'ai dit:

Majestät, la ville et République de Berne a aussi appris l'heureux événement qui plonge toute l'Europe dans une indicible joie et elle nous a délégués pour vous congratuler sur la naissance de ce fils.

Che mer de Chline gsä. Oui, venez seulement, il est dans la chambre à côté. Bin donner en schöne Bueb. Du wirscht hoffentli an so en grosse Ma werde wie die Vater. Tu seras aussi un grand homme comme ton papa. Tu auras pas peur du canon. Boum. Oh, il faut pas comme ça pleurer. Bruchst niet so ze briège. Tiens voilà un beau batz tout neuf de Berne, tu pourras t'acheter avec un baton de jus de réglisse.

Du hast en Batze chaste der dän damit en Bäredek stängeli Kaufe.

La clef. — Pour avoir le vrai sens de la lettre que nous avons publiée il y a quinze jours, sous le titre: *Deux lettres en une*, il faut lire seulement les lignes impaires, c'est-à-dire passer de la première à la troisième, puis à la cinquième, à la septième, etc.

Un calendrier intéressant. — Sans être le moins du monde au courant des mystères de l'art héraldique, on peut y trouver parfois plaisir; tout dépend de la façon dont ils vous sont présentés. M. Th. Dubois, assisté de plusieurs collaborateurs, nous paraît avoir, avec son CALENDRIER HERALDIQUE VAUDOIS (*Payot et Cie, libraires-éditeurs, Lausanne*) trouvé le vrai moyen d'intéresser à la fois initiés et profanes. Aussi le succès est-il venu rapidement répondre à ses efforts; chaque année augmente le nombre des acheteurs de ce calendrier. Il nous faudrait une colonne du *Conteur* pour énumérer seulement toutes les choses intéressantes, intéressantes pour tous, que contient l'édition pour 1910. Il sera bien plus simple, lecteurs, que vous l'achetiez; vous ne regretterez pas votre argent.

Les étrennes du plaisir. — Le Théâtre, le Kursaal, le Lumen et le Lux ont préparé leurs programmes des fêtes. Ils sont tous copieux et de choix. Qu'on en juge:

Au Théâtre, samedi 1^{er} janvier en matinée, *La Belle Marseillaise*, 4 actes prestigieux; en soirée, *Carlouche*, drame en 5 actes et 7 tableaux et *Un Mariage à Londres*, vaudeville en 1 acte. — Dimanche, 2 janvier, en matinée, *Sous l'épaulette*, drame militaire en 5 actes; en soirée, *La Belle Marseillaise*. — Lundi, 3 janvier, en matinée, *La Belle Marseillaise*; en soirée, deux éclats de rire, *Sacré Léonce* et le *Truc du Brésilien*, 7 actes en tout. — Mardi, 4 janvier, en soirée, *La Dame de chez Maxim's*, 3 actes désopilants.

Au Kursaal, durant toutes les fêtes, en matinée et en soirée, *Favey Grognuz* et *l'Assesseur*, la très amusante pièce tirée des récits de Louis Monnet. On n'a pas oublié que ce printemps la clôture obligea M. Tapie à interrompre en plein succès les représentations de cette scène, montée avec un grand luxe de figuration, de décors et de costumes et fort bien interprétée.

Au Lumen et au Lux, les programmes sont aussi variés que copieux. Il y aura foule.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.